

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VAL-DES-SOURCES

À une **séance ordinaire** du Conseil de la Ville de Val-des-Sources tenue ce **18e jour du mois de janvier 2021**, huis-clos par vidéo-conférence, à compter de 18 h 30. Sont présents :

- monsieur le maire Hugues Grimard
- monsieur Jean-Philippe Bachand, conseiller au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur René Lachance, conseiller au poste numéro 3
- madame Caroline Payer, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire.

Sont également présents :

- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- maître Marie-Christine Fraser, greffière

Il est donc procédé comme suit :

2021-001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec l'ajout des points suivants :

- 8.7 : Règlement dans le dossier du 229 rue Manseau
- 11.3 : Projet de zoothérapie
- 11.4 : Changement de nom : rue de l'Amiante

Adoptée

CORRESPONDANCE

Lettre de félicitation de la table des MRC de l'Estrie pour le changement de nom

2021-002

APPUI AU RECENSEMENT 2021

CONSIDÉRANT QUE le prochain recensement aura lieu en mai 2021;

CONSIDÉRANT QUE des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

QUE le Conseil de la Ville de Val-des-Sources appuie le recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca.

Adoptée

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT : RÈGLEMENT 2021-XXX DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT

Le conseiller Pierre Benoit donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement 2021-XXX décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt. Une copie du projet de règlement est déposée séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET DE RÈGLEMENT : RÈGLEMENT 2021-XXX DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 363 000\$ ET UN EMPRUNT DE 2 363 000\$ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE ST-EDMOND ET DE LA RUE LAVIGNE

Le conseiller Alain Roy donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, il proposera ou fera proposer un règlement 2021-XXX décrétant une dépense de 2 363 000 \$ et un emprunt de 2 363 000 \$ pour l'exécution des travaux de réfection de la rue St-Edmond et de la rue Lavigne. Une copie du projet de règlement est déposée séance tenante.

2021-003

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-317 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2021

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2021-317 décrétant l'imposition des taux de taxes pour l'année 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller René Lachance et résolu :

D'ADOPTER ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

2021-004**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-318 FIXANT LA TARIFICATION POUR L'ANNÉE 2021**

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie du projet de règlement numéro 2021-318 fixant la tarification pour l'année 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bachand, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

D'ADOPTER ledit règlement et qu'il soit retranscrit comme tel au Livre des règlements de la Ville d'Asbestos.

Adoptée

2021-005**APPROBATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2020**

Après études et vérifications de la liste des comptes payables, salaires versés et remboursement de la dette pour le mois de décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits:

- Administration municipale	1 721 141,42 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois de décembre 2020:	1 721 141,42 \$

Adoptée

2021-006**AUTORISATION POUR DEMANDE DE SUBVENTION POUR EMPLOI ÉTUDIANT: PROGRAMME EMPLOI ÉTÉ CANADA 2021**

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

D'AUTORISER la présentation d'une demande de subvention au Gouvernement du Canada dans le cadre du programme « Emploi été étudiant 2021 » afin de soutenir et favoriser l'emploi étudiant à la Ville de Val-des-Sources.

QUE Monsieur David Bélanger, directeur des Loisirs, Culture et développement communautaire est autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Val-des-Sources, tous les documents et formulaires requis pour la réalisation de ce projet.

Adoptée

2021-007

DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT POUR L'ADMINISTRATION COURANTE

CONSIDÉRANT QU'UNE municipalité peut contracter une demande d'emprunt temporaire selon l'article 567.2 Loi sur les cités et villes pour le paiement des dépenses de l'administration courante;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Val-des-Sources possède présentement un prêt temporaire de 3 500 000 \$, sous forme de marge de crédit pour les opérations courantes;

CONSIDÉRANT la demande d'augmentation temporaire à 6 000 000 \$ de la marge de crédit par la résolution 2020-096 du 30 mars 2020 qui se terminait au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT la situation particulière qui perdure en raison de la pandémie de la COVID-19, la Ville de Val-des-Sources doit prendre plusieurs décisions importantes qui peuvent affecter temporairement sa situation financière;

CONSIDÉRANT QUE cette situation particulière de gestion de la crise qui évolue continuellement et qui semble vouloir se maintenir pour l'année en cours, le Conseil municipal doit s'assurer de se doter des moyens financiers efficaces afin d'être en mesure de pallier aux éventualités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

D'EFFECTUER auprès de la Caisse Desjardins des Sources une demande d'augmentation temporairement à 5 000 000 \$ de la marge de crédit pour les opérations courantes et que les besoins seront réévalués au 30 novembre 2021;

QUE le maire, monsieur Hugues Grimard ainsi que la trésorière, madame Manon Carrier soient mandatés afin de signer tous les documents et/ou contrats permettant de procéder à ce renouvellement.

Adoptée

2021-008

RADIATION DES MAUVAISES CRÉANCES 2020

CONSIDÉRANT que suite à la fermeture de commerce, des déménagements, des décès ou autre raison certaines créances sont irrécupérables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources procède à la radiation des créances suivantes :

# Client	Types	Année	Raison	Montant
3377	Divers	2017	Faillite	595,00 \$
7623	Divers	2016-2019	Faillite	1 640,00 \$
1916	Divers	2018	Irrécupérable	137,40 \$
2465	Mat. Résiduelle	2017	Changement de propriété	134,76 \$
9266	Mat. Résiduelle	2018	Fermeture de commerce	204,00 \$
9269	Divers	2018	Irrécupérable	307,90 \$

Adoptée

2021-009

VENTE DE TERRAIN RUE WILLIAMS

CONSIDÉRANT la demande de madame Claudette Poitras et monsieur Jacques Maurice;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources vende à madame Claudette Poitras et monsieur Jacques Maurice le lot 3 170 497 (superficie d'environ 1 059 pieds carré) du cadastre du Québec circonscription foncière de Richmond pour 0,50 \$ le pied carré, soit un montant approximatif de 530 \$;



QUE l'ensemble des frais liés à cette transaction soit à la charge de l'acquéreur;

QUE le maire et la greffière soient autorisés à signer l'ensemble des documents liés à la transaction.

Adoptée

2021-010

CONSULTATION FÉDÉRALE SUR LES MINÉRAUX CRITIQUES : MAGNÉSIUM

CONSIDÉRANT QUE le Canada est présentement en processus de consultation concernant les minéraux critiques;

CONSIDÉRANT QUE le magnésium est un minéral non seulement stratégique, mais critique pour plusieurs marchés dont l'aluminium, le fer et l'acier et permet, en outre, de produire des moyens de transport plus économes en énergie et carburant en permettant des alliages plus légers;

CONSIDÉRANT QUE le magnésium figure sur la liste des produits considérés comme essentiels à la sécurité économique et nationale des États-Unis et de l'Union européenne et que sa demande est en forte croissance;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Val-des-Sources et sa région possède sur son territoire des résidus miniers riches en magnésium issu de l'ancienne exploitation minière de ses sols ce qui représente une opportunité de retirer une richesse d'une industrie éteinte et ainsi se revitaliser à même son passé tout en respectant sa vision sur le développement durable;

CONSIDÉRANT QUE la région a les ressources nécessaires pour assurer la production d'une grande quantité de magnésium, production la plus responsable de la planète, ce qui placerait le Canada en position favorable en ce qui a trait à la quantité de sa production et coïnciderait avec les politiques gouvernementales en matière de changement climatique et d'électrification des véhicules;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources demande au gouvernement du Canada de reconnaître le magnésium comme minéral critique et ainsi se placer stratégiquement comme producteur responsable de minéraux suscitant un intérêt sur les marchés internationaux.

Adoptée

2021-011

RÈGLEMENT DANS LE DOSSIER DU 229 RUE MANSEAU (DATE DU SINISTRE 21 AOÛT 2019)

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources fait l'objet d'une réclamation pour des dommages survenus le 21 août 2019 au 229, rue Manseau;

CONSIDÉRANT que l'enquête a révélé que la responsabilité de la Ville était potentiellement engagée;

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue hors cour entre la Ville de Val-des-Sources et les réclamants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources autorise la greffière à signer la quittance dans le dossier du 229 rue Manseau.

Adoptée

2021-012

**RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES ET OCTROI DE CONTRAT : APPEL D'OFFRES 2020-16 -
REPLACEMENT DES POMPES ET PANNEAUX AU POSTE LAROCHELLE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Val-des-Sources a lancé un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour le remplacement des pompes et panneaux au poste Larochelle;

CONSIDÉRANT qu'un soumissionnaire a déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 5 novembre 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources octroie le contrat de remplacement des pompes et panneau au poste Larochelle à la compagnie Pompex pour le montant inscrit à la soumission soit 70 217,25 \$, ce montant incluant les taxes.

Adoptée

2021-013

**PROGRAMME PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ- MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ
PUBLIQUE : CONTRIBUTION POUR LE PROJET DE TRAVAILLEUR DE RUE**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme de prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique, il est possible de recevoir jusqu'à 87 500 \$ pour des actions visant la prévention de la criminalité sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce programme, Val-des-Sources a bénéficié de l'ajout d'un travail de rue pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE la Stratégie Jeunesse des Sources identifie l'importance de supporter les jeunes adolescents pour agir positivement sur la réussite éducative et sur la diminution de la négligence

CONSIDÉRANT QUE la problématique de violence et d'intimidation a été identifiée dans le quartier contenant l'école secondaire l'Escale, le Centre Commercial, la Maison des Jeunes, le parc du Centenaire et le Parc des générations

CONSIDÉRANT QUE les partenaires locaux appuient le projet de travailleur de rue et d'animation

CONSIDÉRANT QUE la présence du travailleur de rue a permis de constater un changement de comportement chez les jeunes de Val-des-Sources, notamment au niveau du vandalisme

CONSIDÉRANT QUE la présence du travailleur de rue a permis d'améliorer nos connaissances au niveau de la consommation et des autres problématiques vécues par les jeunes de Val-des-Sources;

CONSIDÉRANT QUE le projet de travailleur de rue, volet 3 du programme, ainsi que les deux autres volets détaillés ci-dessous, permettront d’offrir aux jeunes des activités avec un accompagnement professionnel, d’agir sur le développement de saines habitudes de vie et de diminuer les périodes propices au flânage et au vandalisme, aidant ainsi à maintenir un climat sain et sécuritaire pour tous les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Sources contribuera au projet à raison de 10 000 \$, versés à la Ville de Val-des-Sources;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources contribue au projet de travailleur de rue pour un montant de 10 000 \$ en 2021.

Adoptée

2021-014

CONTRIBUTION 2021: ORGANISMES DE LOIRSIRS ET CULTURE

En réponse aux demandes de subvention des organismes de loisirs et de culture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Caroline Payer, appuyée par le conseiller Jean Roy et résolu :

D'OCTROYER les montants de subvention aux organismes de loisirs et culture suivants:

Organismes	Subventions 2021
AREQ - secteur de l'Asbesterie pour les Sentiers Quatre Saisons	4 000 \$
Club de Ski de fond	4 000 \$

Adoptée

RAPPORT D'ÉMISSION DES PERMIS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2020

	Nombre de permis	Valeur déclarée	Cumulatif
Janvier	16	203 500 \$	203 500 \$
Février	11	150 827 \$	354 324 \$
Mars	7	23 200 \$	377 524 \$
Avril	21	1 331 013 \$	1 708 534 \$
Mai	63	2 124 850 \$	3 833 387 \$
Juin	53	451 057 \$	4 284 444 \$
Juillet	43	735 417 \$	5 020 158 \$
Août	41	784 543 \$	5 804 701 \$
Septembre	39	677 350 \$	6 482 051 \$
Octobre	21	187 400 \$	6 669 451 \$
Novembre	25	563 550 \$	7 233 001 \$
Décembre	4	347 000 \$	7 580 001 \$
CUMULATIF 2020	344	7 580 001 \$	

2021-015

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-014 : 342 BOULEVARD SAINT-LUC

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 314 boulevard Saint-Luc;

CONSIDÉRANT que la dérogation est à l'effet d'autoriser une marge arrière de 6.12 mètres au lieu de 8 mètres pour un bâtiment accessoire attaché tel que prévu par la grille des spécifications de la zone 62-C issue du règlement de zonage numéro 2006-116;

CONSIDÉRANT la publication d'un avis le 16 décembre 2020 sur le site internet de la Ville de Val-des-Sources;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et a recommandé au Conseil d'accepter la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Lachance, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu :

QUE la Ville de Val-des-sources accepte la demande de dérogation mineure pour l'immeuble situé au 314 boulevard Saint-Luc.

Adoptée

2021-016

PROJET PILOTE DE ZOOThÉRAPIE

CONSIDÉRANT que monsieur Jean-Michel Bisson du 208, rue Manville Ouest exploite une maison d'accueil en santé mentale et souhaite utiliser la zoothérapie pour ses résidents;

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Jean-Michel Bisson concernant un projet pilote de zoothérapie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Caroline Payer et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources autorise le directeur général, monsieur Georges-André Gagné, à conclure une entente avec monsieur Jean-Marie Bisson pour un projet pilote en zoothérapie.

Adoptée

2021-017

CHANGEMENT DE NOM : RUE DE L'AMIANTE

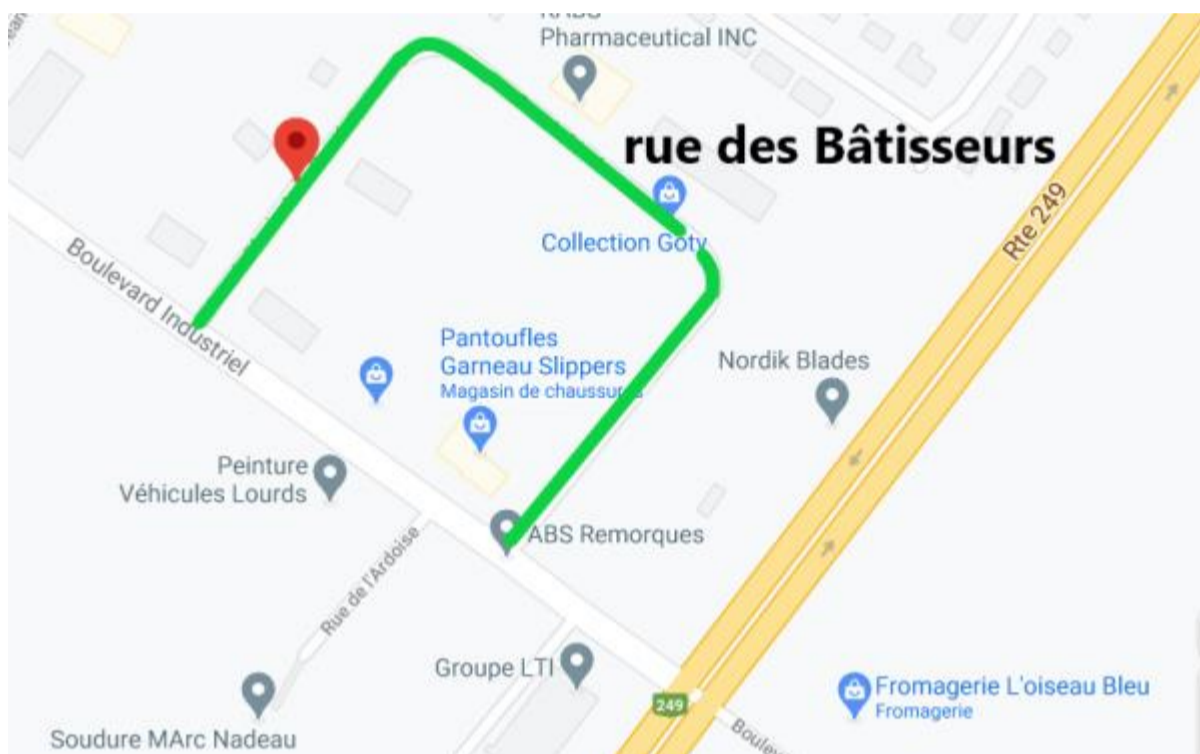
CONSIDÉRANT QUE le 2 janvier dernier, la Ville d'Asbestos est devenue la Ville de Val-des-Sources et ce afin de se dissocier de l'empreinte négative que le mot amiante (Asbestos) avait sur son image;

CONSIDÉRANT QU'en 1978 le Conseil de la Ville d'Asbestos nommait une nouvelle rue dans son parc industriel rue de l'Amiante en lien avec sa principale activité économique à l'époque;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Val-des-Sources est a rebâtir une nouvelle image basée sur un développement économique diversifié;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la Ville de Val-des-Sources renomme la rue de l'Amiante pour rue des Bâtisseurs tel que montré sur le plan suivant :



QUE copie de cette résolution soit transmise à la Commission de Toponymie pour officialisation.

Adoptée

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseiller Pierre Benoit encourage les citoyens à continuer de respecter les consignes.

Le conseiller Alain Roy parle des activités des comités citoyens pour la revitalisation du puits minier et du comité de suivi Alliance Magnésium.

Le conseiller Jean-Philippe Bachand souhaite la bonne année à tous et invite lui aussi les gens à continuer de respecter les consignes.

La conseillère Caroline Payer mentionne que les activités culturelles sont encore aux ralenties et de profiter des infrastructures extérieures durant cette période de confinement.

Le conseiller René Lachance mentionne que le service Loisirs, Culture et Vie communautaire travaille d'arrache-pied pour offrir des patinoires et des glissades aux citoyens de Val-des-Sources. Il ajoute que la bibliothèque offre le service de prêt au comptoir.

Le conseiller Jean Roy parle brièvement de l'écocentre et des activités du Mont-Ham.

Le Maire Hugues Grimard réitère que les efforts pour combattre la Covid-19 doivent être maintenus.

2021-018

LISTE DES COMITÉS POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT le règlement 2017-264 établissant le traitement des élus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bachand et résolu :

QUE la liste des comités auxquels siègent les élus soient établie comme suit:

	Comité	Rémunération
Hugues Grimard	<ul style="list-style-type: none">Fonds de diversification de la MRC des Sources	2 000 \$
Alain Roy	<ul style="list-style-type: none">Corporation de développement socioéconomiqueComité Alliance Magnésium	500 \$ 500 \$
René Lachance	<ul style="list-style-type: none">Corporation de développement socioéconomiqueEnjeux Budgétaire	500 \$ 500 \$
Caroline Payer	<ul style="list-style-type: none">Comité consultatif d'urbanismeChangement d'image/ Communication	500 \$ 500 \$
Jean Roy	<ul style="list-style-type: none">Maire Suppléant	1 376 \$
Pierre Benoit	<ul style="list-style-type: none">Centre récréatif d'Asbestos	500 \$

Adoptée

2021-019

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Roy et résolu :

QUE la présente séance soit levée à 18 h 58.

Adoptée

M. Hugues Grimard, maire

Me Marie-Christine Fraser, greffière